

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

DÉCLARATION DE PCI CANADA SUR LA DÉCISION ARBITRALE CONCERNANT UNE *POLITIQUE VACCIN OU MASQUE (VOM)*

Mercredi 30 septembre (WINNIPEG) – Prévention et contrôle des infections Canada (PCI Canada) a examiné la récente décision arbitrale concernant une « politique vaccin ou masque » publiée à la suite de griefs déposés contre l’Hôpital de Sault-Sainte-Marie et l’Association des hôpitaux de l’Ontario par l’Association des infirmières et des infirmiers de l’Ontario. Dans sa décision, l’arbitre a invalidé une « politique vaccin ou masque ».

L’immunisation antigrippale annuelle demeure unanimement soutenue en tant que mesure importante pour prévenir la propagation de la grippe saisonnière. Les experts divergent en ce qui concerne le risque de transmission posé par des porteurs asymptomatiques non immunisés. Le débat fondamental continue de porter sur ce qui constitue les approches raisonnables à adopter pour la prestation de soins cliniques de manière à prévenir la propagation de la grippe dans les établissements de soins de santé au Canada.

La position de PCI Canada est que les travailleurs de la santé devraient volontairement recevoir l’immunisation antigrippale annuelle afin d’éviter de contracter la grippe ou de la transmettre à leurs familles et leurs patients/clients. Tous les fournisseurs de soins de santé ont accès au vaccin antigrippal annuel et ce vaccin est subventionné par l’État dans toutes les provinces et tous les territoires.

En plus de l’immunisation et des pratiques de base, PCI Canada soutient d’autres actions importantes à prendre pour éviter de contracter ou de transmettre la grippe. Ces actions devraient avoir le soutien du personnel de direction des organismes, notamment : assurer un taux de conformité élevé avec les moments de l’hygiène des mains; éviter d’entrer au travail lorsqu’on est malade et qu’on manifeste des symptômes respiratoires; et mener l’évaluation des risques au point de service pour déterminer la nécessité de précautions additionnelles.

PCI Canada encourage ses membres à évaluer la totalité des données probantes pour déterminer la meilleure approche à adopter dans leur contexte et avec leur personnel.

Au sujet de PCI Canada

PCI Canada, anciennement APIHC-Canada, est une association nationale volontaire et multidisciplinaire de professionnels de la prévention et du contrôle des infections (PPCI). Elle compte 22 sections régionales partout au pays qui veillent à la santé des Canadiens et des Canadiennes par la promotion de l’excellence dans la pratique de la prévention et du contrôle des infections. Consultez le site Web de PCI Canada (www.ipac-canada.org) pour obtenir des informations sur la prévention et le contrôle des infections.

Renseignements aux médias

Gerry Hansen (M^{me}), directrice générale, PCI Canada

Tél. : 1-204-897-5990/1-866-999-7111

Courriel : executivedirector@ipac-canada.org